



# RAPPORT MORAL

*2017*

Guy Larible, Président

02/05/2018

# RAPPORT MORAL

2017

## **Rappelons d'abord la situation d'AUXILIA à ce jour, en particulier de l'EAD :**

---

De 2014 à 2017, AUXILIA EAD a vécu des années difficiles, du fait de l'absence de directeur, mais aussi en raison des incertitudes qui ont pesé sur son financement.

2017 a vu le départ et le renouvellement du Conseil d'Administration. Et, en particulier, la fin de mandat du Président et du Vice-Président qui ont assumé une lourde charge de travail et affronté des situations humainement difficiles pendant le dernier tiers de leur mandat.

Au cours du second semestre de 2017, un nouveau CA a été élu et a impulsé, pour l'EAD, une organisation renforcée autour d'un directeur associatif, d'un chef de service, d'une secrétaire (emploi aidé), et d'une assistante à la coordination des bénévoles IDF sur le poste Emploi Tremplin financé par le conseil régional.

## **La création du Pôle Formation Inclusive- PFI**

---

Le choix de regrouper le CRP et l'EAD au sein d'un même pôle fin 2017, dénommé Pôle Formation Inclusive procède d'une stratégie d'intégration de nos activités, de recherche de synergies et d'économie d'échelle. En effet, bien que procédant de modèles et de ressources très différents, les synergies entre EAD et CRP seront à rechercher dans plusieurs domaines : pédagogie et apprentissage des adultes en difficulté, formation de formateurs, investissement dans des outils de formation numérique, mise en place de fonctions support, recherche de financements, etc.

L'arrivée le 1<sup>er</sup> mars 2018 d'une directrice adjointe du pôle Formation Inclusive (PFI), comme cela existait déjà pour le pôle Hébergement insertion (PHI) permettra de travailler sur ces synergies et de consolider l'organisation de notre association.

Je tiens à remercier les nombreux bénévoles du siège de l'EAD qui poursuivent leur engagement malgré la distance à parcourir depuis le déménagement à Nanterre, et je souligne l'excellent travail du conseil pédagogique, des responsables de groupe, des correspondants de prison, des délégués régionaux au sein de notre vaste organisation territoriale.

Pour autant, de nombreux postes de responsables restent à pourvoir et le travail d'animation territoriale devra être réactivé pour appuyer les dynamiques locales. Pour répondre à l'enjeu de fidéliser les nouveaux formateurs enseignants (FE), de s'assurer de la qualité des formations dispensées, des documents clairs et précis ont été rédigés. Ils sont destinés à la fois à mieux faire connaître AUXILIA, à accueillir et accompagner les apprenants. Des permanences téléphoniques, notamment celle d'une psychologue bénévole, ont été initiées.

Je me félicite de la nouvelle version du site internet qui a été entièrement revisité en 2017 pour une meilleure lisibilité de notre action vis-à-vis de nos partenaires et de candidats bénévoles.

La partie intranet du site d'AUXILIA doit permettre à tout bénévole de trouver ce qu'il cherche en moins de 3 clics. Ceci a nécessité une refonte de son arborescence en distinguant ce qui est documents à usage des membres du CA, du siège et des délégués territoriaux (DT), des responsables de groupe d'enseignement (RG), des correspondants de prison (CP) et ce qui est à usage pédagogique des formateurs enseignants (par matière et par niveau). Des modules courts à

destination des apprenants détenus de courte peine ont été développés et seront désormais accessibles sous forme vidéo grâce au financement de la fondation AFNIC (Association française pour le nommage Internet en coopération) qui nous a permis de faire nos premiers pas dans le domaine du numérique.

Enfin, je noterai que les effectifs apprenants se sont stabilisés en 2017 après une baisse constatée ces dernières années<sup>1</sup>. Le succès des modules courts reste d'actualité : augmentation sensible de la formation en présentiel qui passe de 10,6 % du total des actions en 2016 à 12,6 % en 2017.

**De son côté, le CRP a poursuivi son action, développé des parcours aménagés de formation pour tenir compte des difficultés personnelles rencontrées par les stagiaires qu'il accueille.**

---

Quelques faits marquants en 2017 :

- Sur l'année, nous avons accueilli 201 stagiaires (pour 120 places agréées) autour de 4 parcours de formation qualifiante validée par un Titre Professionnel agréé par le Ministère Chargé de l'Emploi et de 2 parcours de formation pré-qualifiant,
- Pour le secteur pré-qualifiant, l'année a été marquée par la création d'une section CLE/FLE (Compétences-Langue-Emploi) avec un premier groupe de 12 stagiaires,
- En terme d'individualisation des parcours, des aménagements et adaptations de parcours ont été proposés à des stagiaires rencontrant des difficultés particulières et nous avons procédé à l'acquisition de matériels adaptés aux handicaps : repose-bras, repose-pieds, souris adaptées...
- L'équipe psycho sociale est très réduite et ne peut répondre aux nombreux besoins des stagiaires. Nous demandons à l'ARS un complément de budget pour financer le poste de l'assistante sociale à temps plein, un temps partiel de psychiatre et plus de temps de psychologue,
- L'absence d'un médecin en 2017 s'est fait beaucoup ressentir et les équipes se sont trouvées en difficulté dans l'accompagnement des stagiaires sans aucun avis médical. Il est urgent qu'une solution puisse être trouvée en 2018.
- Le taux d'activité qui était de 86 % en 2016 a augmenté et a dépassé les 90 %. Nous avons atteint et même dépassé le taux d'activité de 90% demandé par l'ARS.
- Le taux de réussite aux examens est toujours de l'ordre de 90 à 100%.
- Avec un taux d'insertion de 70% à un an, un peu plus faible que l'année précédente, le Centre maintient néanmoins un taux excellent au regard des autres dispositifs de formation professionnelle de droit commun que ce soit en formation initiale ou continue.

**2017 a été l'année de renouvellement de son projet d'établissement, cette réflexion partagée permet d'identifier des axes d'amélioration pour les prochaines années :**

- ❖ À travers ce projet d'établissement, l'ensemble du personnel du CRP s'est mobilisé pour proposer des actions cibles à mettre en œuvre tout au long des 5 prochaines années dont voici quelques éléments :
- ❖ Adapter le dispositif de formation aux évolutions de l'environnement et du public et atteindre le taux d'activité demandé par notre financeur
- ❖ Mettre en place de nouvelles formations qualifiantes

---

<sup>1</sup> En 2017, très peu de formations professionnelles ont été dispensées en détention du fait des délais pris par les conseils régionaux suite au transfert de compétence de l'Etat. Cette situation apparaît pour AUXILIA comme favorable pour développer ses activités de formation en direction des personnes incarcérées.

- ❖ Élargir l'offre de formation à des personnes de faibles niveaux sur un site délocalisé
- ❖ Étoffer notre offre de formation pré-qualifiante (pré-orientation, pré-orientation spécialisée)
- ❖ Prévoir la création d'une entreprise d'entraînement pédagogique qui pourrait apporter une réponse intéressante aux besoins de nos publics.
- ❖ Optimiser l'accompagnement des stagiaires
- ❖ Renforcer l'équipe Médico-Psycho-Sociale
- ❖ Mettre en place une réflexion éthique dans le CRP et se donner un cadre collectif sur cette question
- ❖ Nous positionner pour la mise en œuvre de l'emploi accompagné.
- ❖ Construire et mettre en œuvre un plan d'évaluation du dispositif

**Le Pôle Hébergement Insertion – PHI (CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence, PAJ : Point d'Accueil de Jour)**

---

De nombreux projets de développement engagés les années passées ont vu leur aboutissement en 2017. Ces développements sont réalisés en collaboration avec la Direction Interdépartementale et Régionale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) pour répondre aux besoins des personnes, en favorisant des réponses complémentaires cohérentes dans le sud des Hauts de Seine. Nous renforçons aussi les collaborations avec les autres acteurs locaux. Consolider le secteur « hébergement accompagnement social » est dans l'intérêt de la société, mais aussi de l'Association. Les pouvoirs publics demandent des associations plus grandes, capables de faire face aux contraintes croissantes, avec des coûts maîtrisés (mise en commun de moyens pour les charges fixes). En 2017, nous avons accompagné 33 personnes au sein du CHRS (femmes seules et 4 hommes), et 51 personnes fin 2018 au Centre d'Hébergement d'Urgence CHU, des femmes avec enfants, qui vivaient jusque-là dans des hôtels inadaptés.

Conformément aux décisions des Conseils d'Administration antérieurs, entérinés par l'Assemblée extraordinaire du 21 octobre 2017, le point d'accueil de jour (PAJ) situé à Malakoff, a été pleinement transféré au 1er janvier 2018 de l'association Saint – Raphaël à l'association AUXILIA. Cet établissement propose un accueil inconditionnel et une domiciliation pour des personnes en situation de grande précarité et complète ainsi la chaîne des structures d'aide à la réinsertion de notre association.

**CONCLUSIONS**

---

Je m'engagerai à favoriser de plus en plus la synergie entre les deux pôles, de l'accueil des plus démunis à l'inclusion de ces personnes dans notre société, en passant par l'hébergement, la remise à niveau scolaire, la formation professionnelle et l'accompagnement vers l'emploi. Je suis également attaché au maintien d'un équilibre entre apports des salariés et des bénévoles et à l'implication des nouveaux. Je sais que je peux faire confiance aux équipes en place, aux nouveaux administrateurs et à tous ceux qui ont courageusement accepté de s'investir davantage pour Auxilia, et qu'ainsi notre association pourra fêter sereinement ses 90 ans l'an prochain.

Pour le Conseil d'Administration, Guy LARIBLÉ, Président